

# Entretien et nettoyage des appareils à foyer alimenté au combustible solide

Les appareils à foyer alimenté au combustible solide exigent beaucoup plus d'entretien que l'équipement de chauffage traditionnel comme les fournaies à l'huile et au gaz.

## Entretien

Les appareils à foyer alimenté au combustible solide exigent d'être inspectés annuellement pour s'assurer que toutes leurs composantes fonctionnent comme il se doit et que le raccordement ainsi que le tuyau de la cheminée sont propres. Cette inspection devrait comprendre une vérification du raccordement et du tuyau de la cheminée pour détecter tout dommage structurel (i.e., des signes de corrosion, de raccords instables, de fissures et d'obstructions) et une vérification de l'appareil pour y déceler toute forme de problème. Cette inspection devrait être effectuée par un professionnel qualifié.

## Nettoyage

Le moyen le plus sécuritaire d'empêcher l'accumulation de crésote dans les cheminées, raccords et appareils est un bon nettoyage en profondeur. On recommande d'utiliser une brosse à poils d'acier conçue spécifiquement pour le nettoyage de cheminées.

De nombreuses brosses de divers formats et dimensions, adaptées à tous les tuyaux de cheminées, sont disponibles en magasin.

La personne qui procède au nettoyage devrait être expérimentée et compétente. On recommande de faire appel à un ramoneur de cheminée professionnel, possédant les outils et l'expertise nécessaires, pour faire le travail correctement sans endommager le revêtement intérieur de la cheminée.

Le nettoyage devrait être fait aussi souvent que nécessaire pour maintenir les cheminées et

tuyaux libres d'accumulation de crésote. Votre ramoneur vous conseillera sur la fréquence du nettoyage selon l'utilisation que vous faites de la cheminée. Le meilleur moment pour procéder à un nettoyage en profondeur est à la fin de la saison de chauffage. Les dépôts laissés dans le système pendant de longues périodes de temps peuvent entraîner la corrosion des composantes en acier pendant les mois d'été.

## Évacuation des cendres

On ne devrait pas tolérer de grandes accumulations de cendres dans le réceptacle de l'appareil. Il doit y avoir un espace de quelques pouces d'air entre les cendres et les grilles pour permettre à l'air de circuler librement. Cet espace d'air est nécessaire pour empêcher que les grilles se distordent sous l'effet de la chaleur extrême engendrée par l'accumulation de braises très chaudes directement sous les grilles. Plusieurs manuels d'instructions pour appareils recommandent de laisser un pouce ou plus de cendres au fond du réceptacle pour en protéger le fond contre la chaleur extrême, en particulier si on brûle du charbon.



La sécurité de votre entreprise en tête

Les cendres qui semblent refroidies peuvent dissimuler des tisons très chauds, parfois jusqu'à 24 heures après les avoir évacuées. Les cendres devraient donc être placées dans un contenant métallique muni d'un couveret étanche. Le contenant devrait à son tour être placé sur un plancher incombustible ou sur le sol, bien à l'écart de matériaux combustibles. Si on dispose des cendres en les enfouissant dans le sol ou en les dispersant autrement dans les environs (lorsque la loi le permet), elles devraient être conservées dans le contenant fermé jusqu'à ce que tous les tisons soient complètement refroidis.

### **Gaz de combustion**

Aucun appareil à foyer alimenté au combustible solide ne fonctionne à 100% d'efficacité. Prenez le temps de bien comprendre comment différents réglages du régulateur de tirage et des louves de circulation d'air influencent l'efficacité de la combustion.

Plus les immeubles deviennent efficaces au niveau de l'utilisation de l'énergie, plus on supprime les courants d'air indésirables. Cette attention portée à «sceller» les immeubles, bien que souhaitable en matière de conservation d'énergie, peut favoriser l'accumulation de monoxyde de carbone provenant d'appareils à foyer alimenté au combustible solide. On doit procéder à une installation et à des inspections selon les règles de l'art pour assurer que des sous-produits de combustion n'envahissent pas l'espace habité. On recommande fortement de munir de dispositifs de détection du monoxyde de carbone les immeubles contenant des appareils à foyer alimenté au combustible solide.

### **Précautions spéciales**

On doit mettre en pratique ce qui suit lorsqu'on utilise un appareil à foyer alimenté au combustible solide:

- Il y a eu de nombreux cas documentés de personnes qui ont été gravement blessées ou tuées en essayant d'allumer, à l'aide d'un liquide inflammable, un feu dans un appareil à foyer alimenté au combustible solide. Un feu ne devrait jamais être allumé à l'aide de liquides inflammables comme le kérosène, l'essence à briquet ou la gazoline. On devrait également prendre des précautions spéciales pour assurer que les

liquides inflammables, surtout la gazoline, ne sont pas entreposés à proximité des appareils.

- Sauf lorsqu'on l'alimente, la porte de l'appareil devrait toujours être fermée pour éviter que des étincelles s'envolent dans la pièce.
- L'entreposage de combustibles solides dans le même immeuble qui abrite un procédé de fabrication représente une charge combustible que l'on devrait éviter. Les ateliers ne devraient contenir qu'une quantité de combustible solide entreposée correspondant à une ou deux journées de production. Le reste devrait être entreposé à un autre emplacement ou dans des lieux séparés de l'unité de chauffage par une cloison d'une résistance homologuée de 2 heures aux incendies.
- L'entreposage de combustible à l'intérieur devrait être évalué en fonction de la capacité du système de gicleurs d'éteindre un incendie en tenant compte de la charge combustible supplémentaire.
- Les équipements auxiliaires des unités de chauffage comme les dispositifs d'alimentation, les souffleurs et les régulateurs de tirage doivent faire partie d'un programme d'entretien régulier. Les équipements électriques comme les moteurs de souffleurs, devraient être homologués pour le type d'unité concerné et les températures de fonctionnement existantes.

Tous droits réservés ©2007, ISO Services Properties, Inc. Les renseignements compris dans cette publication ont été obtenus de sources considérées être dignes de foi.

ISO Services Properties, Inc., ses compagnies et employés ne formulent aucune garantie de résultats et n'assument aucune responsabilité en rapport avec les renseignements ou les recommandations ayant trait à la sécurité contenus aux présentes. De plus, il ne peut être assumé que toute procédure de sécurité acceptable apparaît aux présentes ou que toute circonstance anormale ou inhabituelle ne puisse nécessiter d'avoir recours à des procédures plus élaborées ou supplémentaires.

### **Ensemble dans la prévention**

Chez les assurances Federated, nous croyons que la prévention des sinistres est un élément essentiel de votre programme de gestion des risques. Vous pouvez compter sur votre

coordonnateur des services de risques et sur votre équipe du Service de prévention des sinistres pour obtenir de l'aide à ce sujet. Le fait de collaborer avec nous afin de réduire votre exposition aux risques vous permettra également de protéger vos résultats financiers! Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec votre coordonnateur des services de risques et notre Service de prévention des sinistres au 1 800 361 0790, ou visitez notre site web à [www.federated.ca](http://www.federated.ca)

Les assurances Federated distribuent le présent bulletin de prévention des sinistres à titre de service pour ses titulaires de police et leurs conseillers commerciaux. L'information qui y est donnée est de nature générale et pourrait ne pas s'appliquer à votre province. Au moment d'élaborer des formulaires et des procédures pour votre entreprise, vous devriez demander conseil à des conseillers juridiques ou commerciaux indépendants. Les recommandations données dans le présent bulletin ont pour but de réduire les risques de sinistres, mais ne doivent en aucun cas être interprétées comme des moyens servant à éliminer les risques de sinistres.